

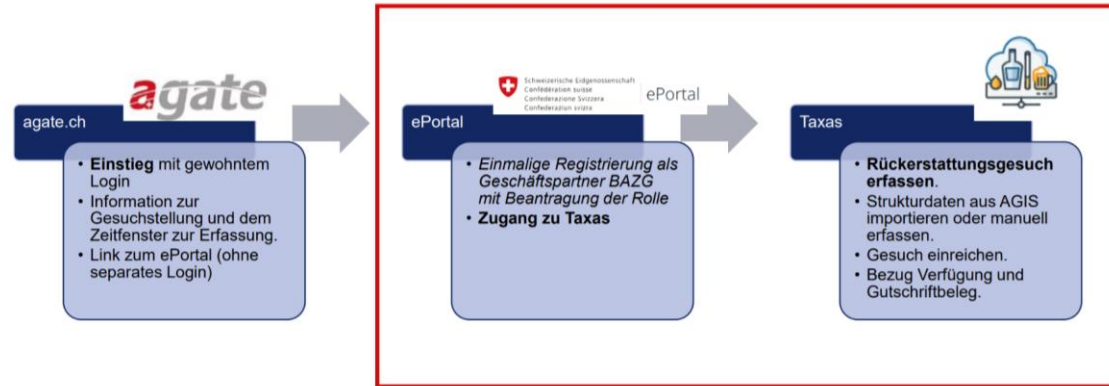


Remboursement de l'impôt sur les huiles minérales



Remboursement de l'impôt sur les huiles minérales → Taxes

- Le remboursement est effectué sur la base du volume moyen de carburant par unité de surface et par genre de culture.
- Tous les agriculteurs ne demandent pas à être remboursés (aujourd'hui : seulement 38 000 exploitations, env. CHF 65 millions remboursés par an).
- **L'OFDF a décidé de numériser la procédure. L'intervention de l'USP a permis l'inscription via Agate.**



Remboursement de l'impôt sur les huiles minérales



- Une seule inscription est nécessaire pour s'enregistrer.
- Il est important de s'inscrire **suffisamment tôt**, car la procédure prend deux semaines.
- Pour contourner l'obstacle de l'authentification à deux facteurs, il est recommandé d'installer AGOV.
- Il convient d'utiliser le numéro IDE de l'exploitation (Agate → Détails de l'exploitation) .
- Il est **possible** de déposer une demande à proprement parler **uniquement entre le 1^{er} mai et le 30 juin.**

Procédure

Enregistrement

- Dès à présent
- Enregistrement via Agate → Taxas
- Numéro IDE et authentification à deux facteurs

Code d'enregistrement

- Envoyé par la poste (valable deux semaines)
- Ajouter un rôle de partenaire commercial (Impmin Remboursement)

Demande

- Chaque année **entre le 1^{er} mai et le 30 juin**
- Confirmer l'importation des données relatives à la surface inscrites dans le SIPA

Plus d'informations sous :

<https://www.sbv-usp.ch/fr/etiquettes/impot-sur-les-huiles-minerales>



Schweizer Bauernverband
Union Suisse des Paysans
Unione Svizzera dei Contadini

sbv | usp | usc



Permis phytosanitaire

Nouveau permis phytosanitaire

Ce qui change :

- ➔ **Achat et épandage de PPh autorisés uniquementt avec un permis PPh valable**
- ➔ **Introduction d'une formation continue obligatoire pour prolonger la validité du permis (8 heures de formation continue tous les 5 ans)**
- ➔ **Élargissement des compétences pour une utilisation correcte des PPh**

Acquérir le permis PPh uniquement avec les connaissances suffisantes :

- Diplôme dans le champ professionnel de l'agriculture (p. ex. CFC)
- Cours sur le permis PPh
- À partir de 2026 : examen pour acquérir le permis PPh

01.01 – 30.06 2026

Bestehende FABE-Träger/-innen melden sich über die Website www.permispph.admin.ch an und erfassen ihre persönlichen Angaben (Selbstregistration)

01.07 – 31.12. 2026

Bestätigung der Registrierung im FABE-Register und Ausstellung des neuen digitalen Ausweises

ab 01.01.2027

Inkrafttreten des neuen FABE-Systems:
Kauf von PSM nur noch gegen Vorweisen einer gültigen FABE, Beginn 1. Weiterbildungszyklus

Du 3 janvier au 31 décembre 2026, il reste possible d'acheter des PPh sans nouveau permis.

Procédure pour échanger son ancien permis PPh

- Utiliser un login AGOV/ CH-Login
- Remplir le formulaire sous le [Registre Permis PPh](#) et charger les justificatifs demandés
- Après validation : payer les frais d'enregistrement de CHF 50
- Après transfert : activer le nouveau permis PPh

Pour de plus amples informations :

<https://www.permis-pph.admin.ch/fr>

